



#### Objectif de la formation

Apporter la réponse de l'expert pour restaurer les potentialités motrices de l'homme malade, blessé ou handicapé aux différentes périodes de sa vie, tel est le défi que l'étudiant en kinésithérapie et réadaptation se prépare à relever dans sa pratique professionnelle. L'y préparer est l'objectif de la formation en kinésithérapie et réadaptation (KINE) proposée à l'Institut d'Education physique et de Réadaptation (IEPR).

Le professionnel de la kinésithérapie et réadaptation est un professionnel de la santé :

- il maîtrise les caractéristiques du mouvement et de ses effets pour l'utiliser à des fins thérapeutiques;
- il connaît les pathologies et les principales caractéristiques des patients qui en souffrent;
- il est capable d'organiser, de communiquer et de mobiliser ses acquis de manière appropriée;
- il a le souci d'évaluer avec rigueur ses pratiques et de les mettre à jour.

#### Présentation générale du programme

C'est par l'étude du mouvement que l'Institut d'Education physique et de Réadaptation affirme sa spécificité au sein de l'université et de la société.

Les deux formations principales de l'IEPR sont la kinésithérapie et réadaptation (KINE) et l'éducation physique (EDPH).

L'évolution de ces disciplines situe l'IEPR dans un environnement de plus en plus large, celui des sciences de la motricité.

Au début de leurs études en kinésithérapie et réadaptation, les étudiants partagent ainsi leur formation générale en sciences et une partie de celle en sciences de la motricité avec les étudiants d'éducation physique.

L'étudiant qui souhaite obtenir les deux diplômes réalise plus facilement cette double formation en la débutant par la formation en éducation physique.

Les études en kinésithérapie et réadaptation sont fondées sur la maîtrise des méthodes de kinésithérapie et de réadaptation.

Cette formation pratique dialogue avec la formation en sciences de la motricité équilibrée entre les sciences exactes, les sciences bio-médicales et les sciences humaines.

#### Principales Matières

L'enseignement dispensé pendant la formation de baccalauréat en kinésithérapie et réadaptation trouve sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples.

Le programme type offre, dès la première année d'étude, une formation pratique spécifique aux étudiants en kinésithérapie et réadaptation. Cette formation pratique d'environ 3,5 heures par semaine est associée à une formation théorique spécifique (4 h/sem.) ainsi qu'à une formation de base en sciences partagée avec les étudiants en éducation physique (12 h/sem.).

La spécificité de la formation en kinésithérapie et réadaptation existe donc bien dès le début et, comme l'illustre la figure ci-dessous, elle se renforce encore dès la deuxième année.

De même, au cours du baccalauréat, le programme type de l'étudiant lui offre des choix (cours au choix) pour enrichir sa formation.

Construit autour d'une vingtaine d'heures de cours par semaine, le programme dégage ainsi le temps nécessaire à l'étudiant pour le travail personnel.

Ainsi, la formation de baccalauréat en kinésithérapie et réadaptation totalise 180 crédits répartis, selon un programme type, en 3 années de 60 crédits chacune. Cette répartition en trois années tient compte des prérequis et présente le parcours type de l'étudiant qui réussit chaque année de sa formation.

#### Formation pratique personnelle spécifique à la KINE

Formation psychomotrice de base

#### Formations pratique et théorique aux techniques de kinésithérapie

Anatomie palpatoire et bilan du patient - Didactique des activités physiques adaptées et réentraînement à l'effort - Pathologie, vade-mecum et techniques de la kinésithérapie et psychomotricité

#### Stages cliniques

#### Formation en sciences exactes, biomédicales, humaines et en sciences de la motricité partagée avec l'EDPH

Anatomie - Analyse du mouvement - Biologie - Chimie - Compréhension et traitement de données - Mécanique et biomécanique - Neurophysiologie et neuropsychologie - Philosophie - Physiologie - Psychologie

**Formation en sciences et sciences de la motricité spécifique à la KINE**

Electricité - Moyens d'action de la réadaptation - Pathologie et physiopathologie - Psychologie et handicap - Physiologie et biomécanique appliquée à la kinésithérapie - Organisation des soins de santé, droit, éthique et déontologie

**Formation en langue (6,5 crédits)****Options proposées**

Au cours du baccalauréat, l'étudiant peut opter au choix:

- pour un groupe de cours, un projet personnel et des stages associés, dans les domaines spécifiques de la réadaptation: en ergonomie, technologie, activités physiques et sportives adaptées. Ceci offre une ouverture vers la réadaptation et un complément à la formation théorique et pratique aux techniques de la kinésithérapie;
- pour un groupe de cours dans d'autres facultés ou départements (gestion, santé publique, statistique, philosophie, etc...);
- pour une formation orientée vers la recherche scientifique, par un travail ou un stage en laboratoire.

**Evaluation**

En première année, dans le courant du mois de novembre une interrogation obligatoire est organisée pour permettre aux étudiants d'évaluer la correspondance de leur travail avec les attentes de la formation universitaire.

Les examens sont organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue éventuellement complétée par une évaluation finale. Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des connaissances théoriques directement associées à la pratique.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

**Admission à la formation**

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la page web "Accès aux études":

<http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/acces.html>

**Conditions particulières d'admission**

Une visite médicale d'aptitude est organisée par l'IEPR en juin et en août-septembre. Les rendez-vous individuels sont à prendre par inscription au secrétariat de l'Institut d'Education physique et de Réadaptation.

Par delà les conditions générales d'admission, bonne santé, solide condition physique et ouverture intellectuelle constituent des atouts pour la réussite des études.

**Positionnement du programme****Situation du programme dans le cursus**

Master accessible sans prérequis : le titre donne accès au programme de master 60 crédits en kinésithérapie et réadaptation.

**Contacts utiles****Gestion du programme**

**IEPR** Institut d'éducation physique et réadaptation

Institut d'Education physique et Réadaptation

Coordinateur du programme en kinésithérapie et réadaptation : Patrick Willems.

Contact: Secrétariat de l'Institut d'Education physique et de Réadaptation - Tél. 010 / 47 44 18

**Conseiller aux études**

Pour la 1<sup>re</sup> année du baccalauréat : Patrick Willems

**Jury d'examens**

Président: Th. Marique

Secrétaire: P. Henriët

**Contenu détaillé d'un programme type****KINE 11BA Première année d'études****Formation pratique personnelle spécifique à la KINE**

KINE1001 Formation psychomotrice de base[15h+90h] (8 crédits) Thierry Marique

**Formation théorique en sciences et sciences de la motricité spécifique à la KINE**

KINE1002 Psychologie et handicap[30h] (3 crédits) Anne De Volder

KINE1003 Handicap et réadaptation et stage d'observation[30h] (3 crédits) Christine Detrembleur

KINE1004 Fondements de l'ergonomie[30h] (3 crédits) Bénédicte Schepens

|   |  |  |
|---|--|--|
| <u>KINE1005</u>   | Fondements de la kinésithérapie locomotrice[30h] (2 crédits)                   | Patrick Willems  |
| <b>Formation de base en sciences exactes et biomédicales (partagée avec L'EDPH)</b> |  |  |
| <u>IEPR1001</u>   | Chimie générale et biomolécules[30h+15h] (4.5 crédits)                         | Patrick Henriet  |
| <u>IEPR1002</u>   | Anatomie générale, systématique et fonctionnelle[45h] (6 crédits)              | Catherine Behets Wydemans, Marc Louis                              |
| <u>IEPR1000</u>   | Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement[52.5h+7.5h] (7 crédits) | Catherine Behets Wydemans (coord.),<br>Marc Louis, Xavier Sturbois |
| <u>IEPR1003</u>   | Compréhension et traitement de données[15h+15h] (3 crédits)                    | Philippe Gérard, Jean-Pierre Renard<br>(coord.)                    |
| <u>IEPR1004</u>   | Biologie cellulaire et éléments d'histologie[45h] (4.5 crédits)                | Patrick Henriet, Philippe van den Bosch<br>Sanchez de Aguilar      |
| <u>IEPR1005</u>   | Mécanique et biomécanique (parties A et B)[52.5h+22.5h] (10 crédits)           | André Fayt   |
| <b>Formation de base en sciences humaines (partagée avec l'EDPH)</b>                |  |  |
| <u>IEPR1006</u>   | Philosophie, corps et mouvement[30h] (3 crédits)                               | Philippe Thiry   |
| <u>IEPR1007</u>   | Psychologie générale[30h] (3 crédits)  | Jacques Van Rillaer  |